

Objet : Annulation des séjours de vacances été de l'A.L.D.

Mesdames, Messieurs,

La crise sanitaire actuelle et les conséquences de la pandémie, à savoir : le confinement, les modalités de déconfinement, les risques d'un reconfinement, les mesures de protection et gestes barrières, nous ont obligé à réfléchir au maintien ou non des séjours adaptés organisés cet été par notre association.

L'A.L.D, pour qui la sécurité et la santé de nos chers vacanciers est primordiale, s'est tenue informée des recommandations en vigueur et des protocoles à mettre en place. Or, il nous paraît extrêmement difficile, voir impossible, de mettre en place les mesures de distanciation sociale sur les séjours (qui n'ont pas été prévu pour ces conditions): dans les transports (que ce soit en bus, en minibus ou en train ...), lors des sorties, des activités et de la vie quotidienne. De plus nous estimons que les séjours perdraient alors une grande part de convivialité et de spontanéité qui sont propres aux séjours de vacances de l'association.

Après de nombreuses réflexions, le Conseil d'Administration de l'Association loisirs détente a donc pris la décision d'annuler la totalité des séjours de vacances pour cet été 2020.


L'Association Loisirs Détente est consciente des difficultés que cette décision va engendrer pour les vacanciers, dans l'ensemble des familles et des établissements d'accueil pour cet été 2020, et en est profondément navrée. L'ALD, ses administrateurs et son équipe de permanents, se doivent de veiller à la sécurité et à la protection de chacun de ses vacanciers et de ses encadrants.

L'A.L.D. va procéder dans les jours à venir aux remboursements des acomptes versés.

Nous restons à votre disposition et à votre écoute pour toute question.

Nous vous adressons nos vives et amicales salutations.

Association Loisirs Détente
Claude KOWOLIK
Président



Association Loisirs Détente
Olivier LEMAIRE
Chef de Service
Loisirs et Vacances Adaptés

